

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2020

Cette séance s'est tenue exceptionnellement à la salle d'animation rurale, en raison de l'état d'urgence sanitaire en cours jusqu'au 10 juillet 2020, suite à la pandémie du covid19.

Tous présents : Jean-Christophe FARJON - Agnès MERLE - Ghislaine DUVIGNAU - Hervé MICHEL - Hélène CHARBONNIER - Amélie CHARRETIER - Odile COQUILLART - Suzanne DUBOEUF - Yves GIBERT - David LAVAL - Huguette NALIN - Frédéric RAMBOUR - Corinne ROCHAND - Murielle ROMAGNY - Jean-Claude VALLET

Présence du journaliste du Progrès avec photo de groupe et individuelles en fin de séance.

Monsieur le maire propose de rajouter une question à l'ordre du jour : le dispositif 2S2C

Validation du compte rendu du conseil municipal d'installation du 27 mai 2020

Il est approuvé à l'unanimité.

Présentation du budget voté en conseil municipal du 11 mars 2020 par l'ancienne équipe

La perception de Chazelles établit chaque année l'analyse détaillée de la situation financière communale. Ce document de 2019, de 24 pages, est projeté et commenté par Agnès Merle. Il est composé de graphiques, commentaires et comparaisons avec les communes de même taille. La conclusion est la suivante :

La capacité d'autofinancement (caf) s'établit à un très bon niveau et seulement 9 % de cette caf est consacrée au remboursement du capital de la dette, la différence participant au financement des investissements. L'endettement est quant à lui à un niveau très bas puisqu'il faudrait moins d'un an et demi de caf pour rembourser la totalité de la dette. Et même si les investissements de l'exercice ont nécessité un prélèvement sur les réserves à hauteur de 5 %, ceci n'a eu aucun impact sur les équilibres, compte tenu du niveau élevé du fonds de roulement. Tous les indicateurs sont au vert.

Cette analyse sera transmise aux élus.

Monsieur le maire félicite l'équipe municipale précédente pour sa bonne gestion financière pendant le mandat écoulé.

Le budget prévisionnel 2020 a été préparé et voté par le précédent conseil municipal. Il a été validé par la Perception et la Préfecture. Les chiffres sont présentés avec les réalisations 2019 et les prévisions 2020. Les dépenses et recettes s'équilibrent à 481.366 € TTC en fonctionnement et à 769.150 € TTC en investissement. Le budget du lotissement, créé en 2020, s'équilibre à 130.000 € HT en exploitation et à 130.000 € HT en investissement avec une avance du budget communal.

Les lignes budgétaires prévues pourront être modifiées, en cours d'année par décision modificative, à condition de conserver le montant global. Des répartitions différentes pourront avoir lieu, en diminuant certaines lignes pour en augmenter d'autres, selon les besoins.

Désignation des délégués aux organismes intercommunaux : CCMDL, SIEMLY (syndicat des eaux), SIEL (syndicat d'énergie), SPANC (service public d'assainissement non collectif), centre socio-culturel, groupement des 4 cantons . . .

Selon leur choix, les élus représenteront la commune dans divers organismes et rapporteront au Conseil Municipal le compte rendu de ces réunions.

* Communauté de Communes Monts du Lyonnais CCMDL au conseil communautaire : titulaire Jean-Christophe FARJON et suppléante Agnès MERLE

* SIEMLY (Syndicat des Eaux) : titulaire David LAVAL et suppléant Jean-Claude VALLET

* SIEL (Syndicat d'énergie : titulaire David LAVAL et suppléante Odile COQUILLART

* Correspondant de la défense : Jean-Christophe FARJON

* Centre Socio-Culturel Chazelles : Titulaire : Agnès MERLE et suppléante : Corinne ROCHAND

* Groupement des 4 cantons Chazelles (comice 2021) : Titulaire Murielle ROMAGNY et suppléante Huguette NALIN

Affectation des commissions communales

Chaque élu choisit les commissions dans lesquelles il souhaite participer :

	MEMBRES
Finances	Le Maire, les Adjoints, Hélène CHARBONNIER, Odile COQUILLART, Jean-Claude VALLET
Voirie, Réseau, Assainissement, Eclairage public	Hervé MICHEL, Jean-Claude VALLET, Yves GIBERT, Frédéric RAMBOUR, Agnès MERLE
Bâtiments communaux et Matériel	Jean-Christophe FARJON, Jean-Claude VALLET, David LAVAL, Suzanne DUBOEUF, Frédéric RAMBOUR
Auberge : réflexion pour la réhabilitation	Hervé MICHEL, Odile COQUILLART, Murielle ROMAGNY, Corinne ROCHAND, David LAVAL, Frédéric RAMBOUR, Suzanne DUBOEUF
Cérémonies et Communication ECHO	Jean-Christophe FARJON, Odile COQUILLART, Suzanne DUBOEUF, Huguette NALIN, Yves GIBERT
CCAS (Centre communal d'action sociale)	Maire est Président + 5 Membres du Conseil Municipal Odile COQUILLART, Amélie CHARRETIER, Huguette NALIN, Yves GIBERT, Murielle ROMAGNY + 5 Membres extérieurs : voir parmi les anciens membres
Commission d'appel d'offres et Marché à procédure adaptée	Le Maire, Suzanne DUBOEUF, Yves GIBERT, David LAVAL, Frédéric RAMBOUR, Murielle ROMAGNY, Corinne ROCHAND, Odile COQUILLART
Ecole, Cantine et Associations	Agnès MERLE, Jean-Christophe FARJON, Ghislaine DUVIGNAU, Amélie CHARRETIER, Murielle ROMAGNY, Corinne ROCHAND
Urbanisme et Lotissement	Hervé MICHEL, David LAVAL, Yves GIBERT, Jean-Claude VALLET
Fleurissement, tourisme, patrimoine	Ghislaine DUVIGNAU, Odile COQUILLART, Amélie CHARRETIER, Corinne ROCHAND, Huguette NALIN
Cimetière	Le Maire

Les commissions intercommunales de la CCMDL seront choisies à la prochaine séance, après installation définitive des élus communautaires des 32 communes, prévue pour juillet.

Indemnisation des frais de déplacements des élus

La mairie versera aux conseillers des indemnités de déplacement pour se rendre aux réunions, sur justificatifs de convocation. Mais le Maire et les Adjoints n'en bénéficient pas car ils perçoivent des indemnités de fonction. La mairie a souscrit une assurance couvrant les élus pour le risque d'accident de circulation dans l'exercice de leurs fonctions.

Proposition de l'organisation des conseils municipaux

Les réunions mensuelles, sauf aout, auront lieu le mercredi à 20h30. Le calendrier, pour le 2^e semestre, sera fixé à la prochaine réunion du 22 juillet.

Convention 2S2C avec l'AFR du 8 juin au 3 juillet

Avec le déconfinement progressif suite au COVID, l'Education Nationale a mis en place le dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme) permettant l'accueil pendant le temps scolaires. Du 8 juin au 3 juillet, en raison du protocole sanitaire imposé, les élèves sont scolarisés à mi-temps, en alternance sur 2 jours. Pour les 2 autres jours hebdomadaires, les enfants, en groupe de 15 au maximum, sont accueillis gratuitement pour les familles. Cette formule permet aux parents de se libérer pour aller travailler.

La commune, n'ayant pas le personnel pour encadrer les enfants, a fait appel à l'association familles rurales, déjà dotée d'animateur pour le périscolaire. Ce partenariat, entre mairie et AFR, est à matérialiser par une convention de prestation de service. Elle définit et précise les modalités techniques et financières. La mairie s'acquittera de la facture totale de 1920€00 (120€00 par jour) correspondant au coût global de la prestation (salaire, matériel et charges annexes). A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette convention 2S2C avec l'AFR.

La convention initiale 2S2C, entre Mairie et l'Education Nationale intitulée « continuité scolaire et réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire » sera signée jeudi 11/6 à 8h en mairie, en présence de l'Inspectrice d'Académie. La presse et l'AFR sont également conviées. L'Etat versera 110€ par jour à la mairie pour ce nouveau dispositif.

Les parents apprécient cette nouvelle solution d'accueil mis en place car ce n'est pas le cas dans tous les villages.

Questions diverses :

Monsieur le Maire	<ul style="list-style-type: none"> * donne le résumé de sa 1^{ère} réunion de conseil communautaire des 32 Communes, du 9/6 à Haute-Rivoire de 19h à 21h30. Tous les élus recevront le compte rendu. * informe de l'encaissement de 90,33 €, versés par l'Etat, pour les frais d'assemblée électorale à l'occasion du 1^{er} tour des élections municipales. * fait savoir que le recensement de la population sera à organiser en 2021. * annonce le calendrier des permanences en Mairie des élus : le Maire le lundi matin. Les Adjoints : Agnès MERLE et Ghislaine DUVIGNAU le mercredi après-midi et Hervé MICHEL le jeudi après-midi. * suggère l'ouverture de la mairie plus tardive d'un soir par semaine jusqu'à 18h30. le jeudi est retenu : de 14h à 18h30 et par contre le jeudi matin restera fermé au public. Cette modification d'horaire sera effective à partir du 27 aout. * indique que le secrétariat de mairie sera fermé du 15 au 18 juin puis du 3 au 23 aout, en raison des congés. * dit que l'AMF42 propose des cycles de visioconférences pour la prise de fonction des nouveaux élus, du 17 juin au 10 juillet 2020 sur des thèmes majeurs de début de mandat. * propose un agenda partagé récapitulatif des réunions du Maire et des Adjoints, visible par tous les élus. * mentionne qu'une nouvelle adresse mail a été spécialement créée pour le Maire et les 2 lères adjointes. * apporte une réponse à la question posée le 27/5, au sujet du dédommagement des élus, devant s'absenter de leur travail pour se rendre aux réunions et commissions de la mairie. Rien n'est prévu au budget communal, comme les années précédentes. * informe que l'accompagnement des enfants, pour se rendre manger à la Salle d'animation rurale, nécessite 3 personnes bénévoles par trajet.
Agnès MERLE	<ul style="list-style-type: none"> * signale que la subvention de 3000€, correspondant à l'acompte 2020 du périscolaire, sera versée à l'AFR.
Hervé MICHEL	<ul style="list-style-type: none"> * fait part du changement de locataires dans les 2 logements communaux, situés au 1^{er} étage de la mairie. L'appartement de droite sera reloué au 1^{er} juillet. Celui de gauche sera disponible au 1^{er} septembre et une annonce sera diffusée : 71m² et loyer de 425,04 € mensuels. * informe qu'en janvier 2020, il avait signé le devis de 2565 € HT pour l'étude et l'avant-projet d'aménagement du lotissement, établi par la SCP PIGEON- TOINON Géomètres. * explique ses demandes de devis en cours : drapeaux pour la mairie (France et Europe), une tondeuse, deux tableaux numériques pour l'école, l'entretien des cloches et la remise à l'heure du clocher. * fait part de la réouverture de l'Auberge ce dimanche 14 juin et sera ouverte les dimanches avec pain et journaux. Les commandes de pain sont à passer au plus tard samedi matin.
Suzanne DUBOEUF	<ul style="list-style-type: none"> * fait part de l'organisation de la cantine et des repas froids livrés depuis le 12 mai : incohérence de certains plats servis alors qu'ils sont préparés comme s'ils étaient mangés chauds. * suggère, pour l'Echo, que la commission relance les associations. * questionne au sujet des barrières tombées dans le sentier botanique. Hervé MICHEL répond qu'il avait pris un arrêté municipal avant la randonnée, pour signaler le danger du mur menaçant de tomber, dans le souci de protéger les piétons. Le propriétaire du mur est informé de la situation.
Odile COQUILLART	<ul style="list-style-type: none"> * signale des problèmes de raccordement à la fibre à Estaing. Hervé MICHEL répond qu'il a rencontré un technicien pour lister tous soucis rencontrés provenant des malfaçons du sous-traitant.

Prochain conseil municipal : mercredi 22 juillet 2020 à 20h30



Jean-Christophe FARJON,
Maire.